

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT
Séance du 26 mars 2021 **DE_2021_016**
Adhésion et désignation d'un délégué à l'association des Maires de la
Marne

Membres en exercice : 22

Date de la convocation: 19/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six mars à 9 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SALLE DES FETES de FRIGNICOURT sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE

Présents : 15

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean-Pierre BOUQUET, Eric CHAVEROU, Pascale CHEVALLOT, Christelle COLSON, Olivier DELCOMBEL, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Claude GUICHON, Mickael JACQUEMIN, Alain PAUPHILET, Jean-Louis ROYER, Marylène SIMONNET, Pascal TRAMONTANA, Sylvain VALOTA

Présent(s) non votants : Charles DE COURSON, Pascal ERRE, François GSELL

Représentés: Caroline ISSENHUTH par Claude GUICHON, Sylvain LANFROY par Pascal TRAMONTANA, Daniel STOLL par Claude GUICHON

Excusés: Thibaut DUCHÊNE, Edith ERRE, Christian LEMOINE, Florence LOISELET, Olivier MALOU, Isabelle PESTRE, Mathilde VANACKERE

Absents: Bernard AUBRY, Michel BENETON, Michel BOULANT, Corinne DAHERON, Hugues GERARDIN, Linda MUNSTER, Jean-Paul PAGEAU, Jean-Jacques POIGNANT

Secrétaire de séance: Jean-Louis ROYER

Objet: Adhésion et désignation d'un délégué à l'association des Maires de la Marne - DE_2021_016

L'Association des Maires de la Marne soutient et accompagne activement les décideurs locaux en leur offrant une gamme élargie de services et de prestations se déclinant en 5 missions :

- Délivrer des conseils juridiques personnalisés
- Diffuser une information ciblée
- Dispenser des formations concrètes
- Animer des échanges professionnels
- Exprimer des positions concertées auprès des pouvoirs publics

Leur expertise se veut complémentaire à l'ingénierie territoriale que ce soit pour l'accompagnement des porteurs de projet ou la réalisation des projets portés par le syndicat mixte.

Le comité syndical

Considérant l'intérêt de la coopération entre l'Association des Maires de la Marne et le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat,

propose :

✓ l'Adhésion du Syndicat Mixte à l'Association des Maires de la Marne pour l'année 2021 et d'acquitter la cotisation dont le montant s'élève à 355,00€

✓ Désigne Monsieur/Madame en tant que représentant du Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat,

✓ Autorise Monsieur le Président à signer le contrat d'adhésion adéquat.

☞ **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical valide à l'unanimité :**

- l'Adhésion du Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat à l'Association des Maires de la Marne pour l'année 2021, et l'acquiescement de la cotisation dont le montant s'élève à 355,00€
- Désigne M. Daniel FONTAINE en tant que représentant du Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat,
- Autorise Monsieur le Président à signer le contrat d'adhésion adéquat.

Fait et délibéré à la (au) SALLE DES FETES de FRIGNICOURT

Le 26 mars 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Daniel FONTAINE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--